



NAO CANSON du 9 avril 2019

- 0,50 € d'augmentation générale sur le taux horaire.
- 1 € de l'heure supplémentaire pour les salariés dont le salaire de base est inférieur à 1850 € brut.
- Revalorisation de la prime d'ancienneté avec un calcul sur le salaire de base.
 - Extension des chèques CADHOC à tout le personnel.
 - Equilibrer les salaires Femmes Hommes par service.

Proposition de la direction 1,2 % de la masse salariale.

Intéressement réunion reportée au 30 avril

Suite à ces propositions insuffisantes et qui ne correspondent à aucunes de nos revendications, l'intersyndicale appelle à des débrayages de 1 heure à 8 heures par faction ou journée de travail jusqu'à nouvel ordre.

PHILOSOPHIE PATRONALE !!...!!



Annonay 9 avril 2019